

Nous, enseignants signataires de la pétition « notre refus collectif » du collège Jean Macé d'Hénin-Beaumont, réunis le jeudi 3 décembre 2015, demandons :

- le retrait du projet de réforme du collège qui doit s'appliquer à la rentrée 2016,
- l'abrogation du décret n°2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège (publié au JO n°0115 du 20 mai 2015)
- l'abrogation de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (publié au JO n°0115 du 20 mai 2015)
- une réforme du collège qui permette une réelle prise en compte des difficultés des élèves à l'entrée en sixième, une réforme qui permette à chaque élève d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités tout au long de sa scolarité au collège, et non une réforme qui contribuera à accroître les inégalités tout en cherchant à les niveler par le bas !

Nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires pour tous les niveaux.

Nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'accroître les inégalités entre collèges, les mettra en concurrence et nuira aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité.

Nous refusons la suppression de l'option latin lui faisant perdre son statut de discipline (de même pour le grec, la DP3, la section européenne et le dispositif bilangue)

Nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5^{ème} avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements.

Nous refusons la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de 6^{ème}.

Nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale, regroupés sur la même ligne de la grille horaire.

Nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par cette réforme.

Nous refusons le flou qui entoure l'évaluation à l'heure actuelle, notamment pour le diplôme national du brevet.

Nous refusons l'application des nouveaux programmes sur les quatre niveaux du collège simultanément dès la rentrée 2016.

Nous refusons l'interdisciplinarité et l'accompagnement personnalisé imposés sur les heures de cours disciplinaires.

Nous refusons de travailler en amont sur des EPI avant de connaître la future DGH et son impact sur les matières.

Nous refusons le principe de professeur-relais, formé hors temps scolaire et censé porter la bonne parole de la réforme aux professeurs de toutes les disciplines synonyme de mépris pour celles-ci.

Nous refusons l'absence de temps de concertation dans nos emplois du temps pour nous permettre d'élaborer les projets interdisciplinaires.

Nous refusons l'accroissement à venir du nombre de réunions et de conseils, y compris avec l'ensemble des écoles rattachées à notre établissement, pour tenter de mettre en place cette réforme.

Nous refusons le système de formation des personnels prévu par le ministère pour la mise en place de cette réforme, notamment les heures prévues hors temps scolaire qui n'ont pas de cadre légal.

Nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement.

Nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements.

Nous refusons une réforme qui ne vise que des économies budgétaires au détriment de la qualité de l'instruction et de l'éducation des élèves.